

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2024**

DEL-2024-282

L'An deux mille vingt-quatre, le 5 décembre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/11/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, GONDA, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants : M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN,
PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : .

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes CECCON, WENDLING,
M. FROSSARD.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme BRUNO,
MM. BARTHALAIS, BOUCHET, GEORGES, MARIAS, ROLLIN, VILLARD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BOUVARD
M, BURNET, CALLET, CALONE, CATTANÉO, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN,
CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, CONDEVAUX JF, DEAGE, DEFAGO, DEPLANTE,
DERONZIER, DUGAVE, EVERAERE, FOURNET, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GRANGER,
GUILLOTTE, GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-
GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI,
PELLARIN, PEROU, PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SAILLET, SERMET-MAGDELAIN,
SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, MONIN, TRUCHON,
MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT
SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 108
Présents : 37
Membres habilités à prendre part au vote : 108
Votants : 37
Représentés par mandat : 7

**Objet : COMPETENCE « CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE ET NUMERIQUE » -
DELIBERATION DU SYANE SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DES COMMUNES
D'HABERE-POCHE ET MARGENCEL**

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET

Le Comité syndical réuni le 8 décembre 2022 a approuvé les statuts qui prévoient le transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au SYANE par chaque collectivité territoriale qui le souhaite.

Par délibération en date du 18 septembre 2024, la commune d'HABERE-POCHE a approuvé le transfert de cette compétence au SYANE.

Par délibération en date du 5 novembre 2024, la commune de MARGENCEL a approuvé le transfert de cette compétence au SYANE.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver le transfert de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » au SYANE par les communes d'HABERE-POCHE et MARGENCEL.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

